Résolution sur la situation en Arabie saoudite

2005/2526(RSP) - 10/03/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 78 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions une résolution sur l'Arabie saoudite.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Le Parlement se réjouit du premier scrutin à l'échelle nationale jamais organisé en Arabie saoudite entre le 10 février et le 21 avril 2005, en présence d'une délégation du Parlement européen. Il regrette toutefois que les femmes ne soient pas autorisées à y participer, quoique la loi électorale soit claire à propos de leur participation.

Rappelant aux autorités saoudiennes les obligations qui sont les leurs en vertu de la convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la résolution demande que toutes les mesures appropriées soient prises pour éliminer la ségrégation et la discrimination à l'égard des femmes, accroître progressivement leur participation au processus de prise de décision politique et mettre les femmes en état d'occuper des charges publiques.

Le Conseil et la Commission sont invités à soumettre une série de questions au cours du prochain Conseil conjoint et de la prochaine réunion ministérielle entre l'Union européenne et le Conseil de coopération du Golfe, en particulier :

- l'abolition de la peine de mort : le Parlement demande un moratoire immédiat de l'exécution de la peine capitale en Arabie saoudite, où, d'après Amnesty International, trente et une exécutions eurent lieu en 2004 ;
- la suppression des restrictions apportées à la libre circulation des femmes, à leurs possibilités d'emploi, à leur personnalité juridique et à leurs droits de représentation devant les juridictions ;
- des mesures afin d'améliorer les conditions de travail des travailleurs immigrés, les femmes notamment, ainsi que le traitement à eux réservé ;
- l’absence de liberté de religion : les autorités sont encouragées à œuvrer sans relâche à une plus grande modération et à une plus grande tolérance de la diversité religieuse.

Le Parlement appelle au renforcement des relations entre l'Union européenne et l'Arabie saoudite dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et contre le fondamentalisme. Il demande aussi que l'Union européenne et l'Arabie saoudite se soutiennent l'une l'autre dans leurs efforts pour parvenir à une issue satisfaisante du conflit israélo-palestinien.